

UNE SYNERGIE AVEC LE GRAND CYCLE DE L'EAU

- Une approche globale et intégrée de la gestion de l'eau dans les missions apportées aux collectivités
- Un appui technique dans la réalisation des missions auprès des autres pôles d'activité (gestion des milieux aquatiques, zones humides, inondations)

Exemples : travaux à proximité d'un cours d'eau, création d'une Zone de Rejet Végétalisée, recalage d'un déversoir d'orage, pollution d'un captage d'eau potable lors d'une coulée de boues

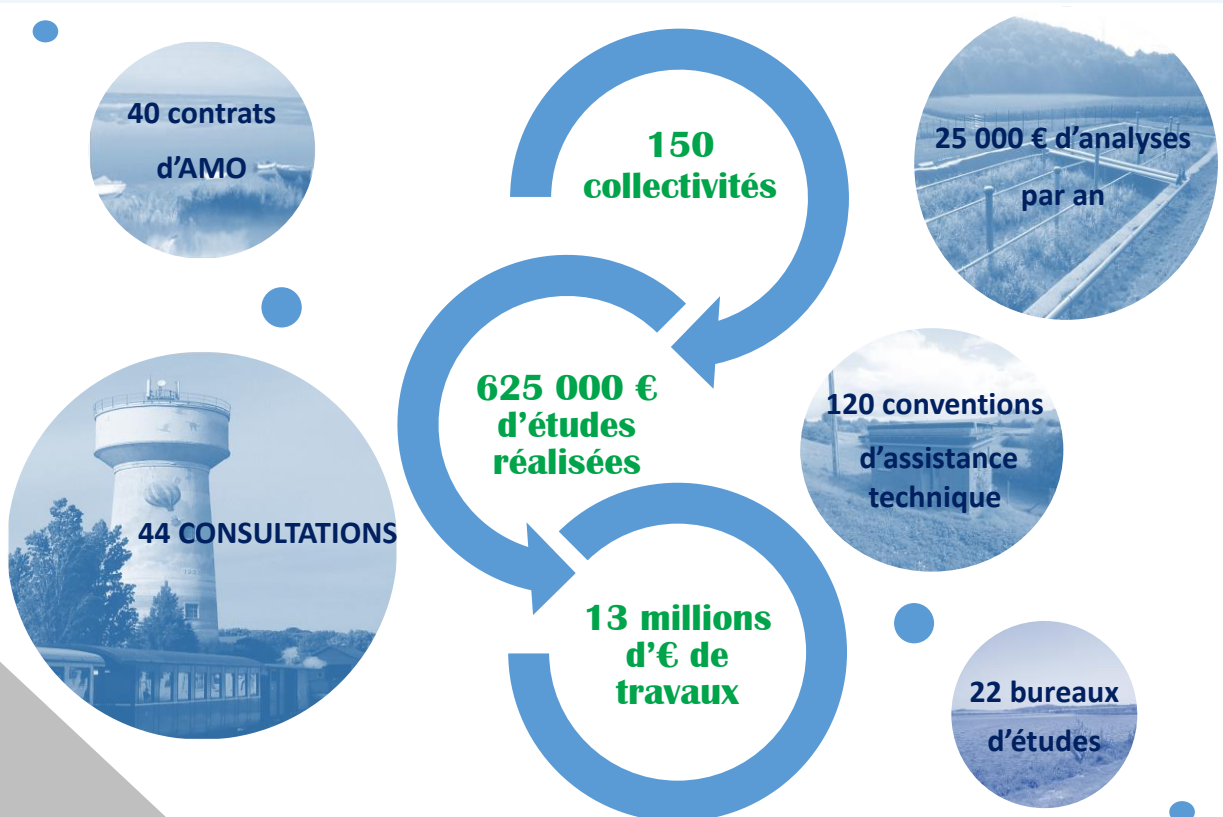
- Une mutualisation de l'information et une centralisation des données au niveau du bassin
- Des réflexions techniques communes

Exemples : intégration du volet « eaux pluviales » dans les documents d'urbanisme, expérimentation d'une méthode de détermination des zones à enjeu environnemental dans les SAGE, analyse des risques et de défaillance des stations d'épuration



L'ACTIVITÉ DU PÔLE EN QUELQUES CHIFFRES

2014-2016



Novembre 2016

P
Ô
L
E
E
A
U
E
T
A
S
S
A
I
N
I
S
S
E
M
E
N
T

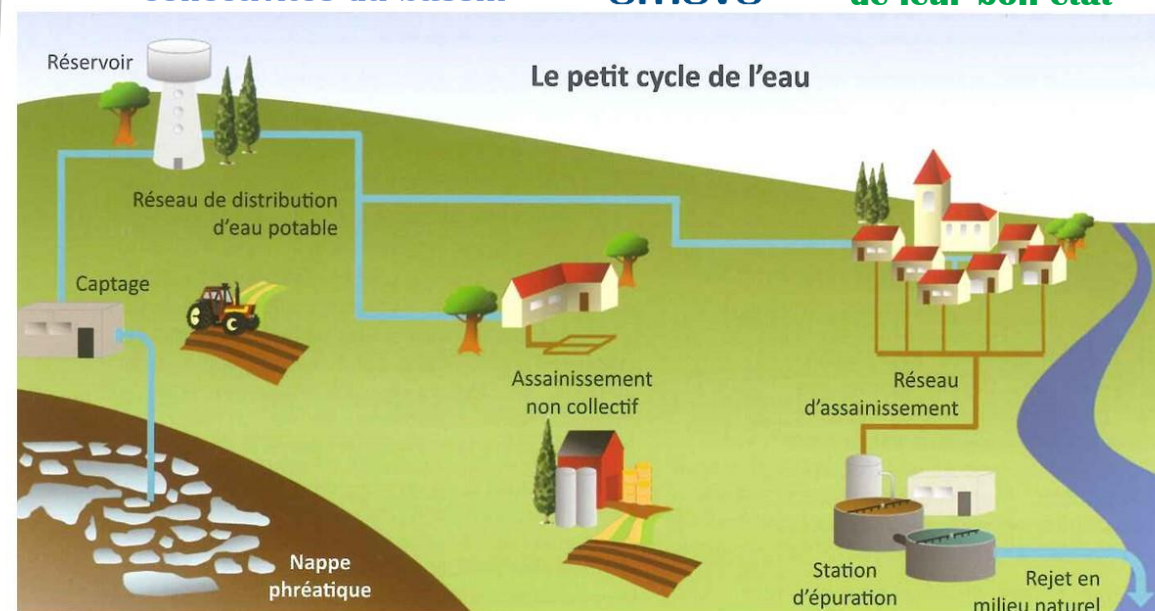
Le petit cycle de l'eau au sein de l'EPTB Somme AMEVA

Depuis 2014, l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Somme s'est engagé sur le petit cycle de l'eau, apportant aux collectivités du territoire un accompagnement administratif, technique et juridique dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Une mutualisation des compétences
Une ingénierie au service des collectivités du bassin



Pour la reconquête des masses d'eau et l'atteinte de leur bon état



**Eau Potable
Assainissement**

**Milieux aquatiques – Zones humides
Prévention des inondations**

Le Conseil départemental de la Somme et l'EPTB Somme AMEVA ont choisi de fédérer leurs moyens pour apporter un appui technique de qualité aux collectivités dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Ainsi, l'EPTB, en tant que délégataire du Conseil départemental de la Somme, apporte aux collectivités, n'ayant pas les moyens suffisants pour exercer leurs compétences, des missions d'assistance technique (article L. 3232-1-1 du CGCT). L'éligibilité des collectivités à ce service est déterminée selon des critères définis par le décret 2007-1868 du 26 décembre 2007.

Par ailleurs, toute collectivité membre de l'EPTB peut solliciter auprès de celui-ci des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les mêmes domaines. Il s'agit d'un accompagnement à la carte dans le cadre d'une programmation d'études ou de travaux.

Ces deux secteurs d'activité sont regroupés dans un même pôle au sein de l'EPTB.

LES MISSIONS D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NON-COLLECTIF ET DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Aide administrative, juridique et technique pour les études et travaux du type :

- Etude diagnostic
- Etude de déconnexion de surface active
- Etudes préalables (topographiques, géotechniques, détection de cavités, parcellaire)
- Schéma Directeur d'Assainissement
- Examen au cas par cas et modification de zonage
- Création de stations d'épuration et de réseaux
- Étude préalable aux travaux et recherche archéologique (diagnostic)
- Choix du mode de gestion et de service et suivi de contrat d'affermage
- Recrutement du Maître d'Œuvre et suivi de ses missions (AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR).

EAU POTABLE

Aide administrative, juridique et technique pour les études et travaux du type :

- Etude diagnostic
- Travaux d'interconnexion ou de sécurisation
- Recherche de nouvelles ressources
- Réfection d'ouvrages
- Création de nouveaux forages
- Mise en place de systèmes de traitement de l'eau
- Fusion de structures
- Choix du mode de gestion et de service. Suivi de contrat d'affermage
- Demande de dérogation pour le dépassement des limites de qualité
- Recrutement du Maître d'Œuvre et suivi de ses missions (AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR).

LES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

SATEP

- Visites sur les ouvrages avec conseils sur l'entretien et les travaux
- Etat des lieux de la connaissance du patrimoine
- Inventaire détaillé des équipements
- Bilan quantitatif et qualitatif de la ressource
- Actions à entreprendre pour améliorer le rendement, le niveau de connaissance patrimoniale et la gestion du service

SATANC

- Expertise technique
- Banque de documents
- Centralisation des données
- Prêt de matériel
- Animation d'un réseau autour des différents acteurs de l'ANC
- Aide à la gestion du service
- Elaboration des programmes de formation

SATESE

- Visites des ouvrages (réseau d'assainissement, et station) avec expertise technique sur le fonctionnement de ceux-ci
- Bilans de pollution sur 24 heures
- Fiches descriptives des ouvrages particuliers (poste de refoulement, déversoir d'orage, ...)
- Conseils pour l'amélioration de leur exploitation
- Accompagnement au suivi administratif et réglementaire

LES MOYENS HUMAINS

Sabine ROGIER
Responsable du Pôle



Assistance Technique

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

SATESE

SATEP

SATANC

Alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales

Quentin DELBARRE
Technicien

Clothilde JORON
Technicien

Mathieu FABRY
Réfèrent eau potable

François DE GUSSEME
Réfèrent Assainissement

Recrutement en cours
Technicien

Anne-Sophie ROY
Technicien

SATESE : Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration

SATEP : Service d'Assistance Technique en Eau Potable

SATANC : Service d'Assistance Technique en Assainissement Non Collectif

LES MOYENS MATÉRIELS



Photomètre pour les analyses rapides de l'eau



Caméra



Débitmètre



Loggers pour la prélocalisation des fuites



Local technique



Préleveur



Mesure du voile de boues



Localisateur